

4 services territoriaux de la Direction de la Gérontologie et du Handicap

Trouvez le service le plus près de chez vous sur hautesavoie.fr

■ Bassin annécien

39 avenue de la Plaine
74000 Annecy

T / 04 50 33 20 10
aeo-polegeronto@hautesavoie.fr

■ Genevois

2 bis rue Léon Bourgeois
74100 Ville-la-Grand

T / 04 50 84 40 06
ge-polegeronto@hautesavoie.fr

■ Chablais

"L'Androsace"
1 rue Casimir Capitan
74200 Thonon-les-Bains

T / 04 50 81 89 34
ch-polegeronto@hautesavoie.fr

■ Arve - Faucigny - Mont-Blanc

187 rue du Quai
74970 Marignier

T / 04 50 47 63 12
va-polegeronto@hautesavoie.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Téléalarme 74
39 avenue de la Plaine
74000 Annecy

T / 04 50 33 20 60 ou 04 50 22 76 48
telealarme74@hautesavoie.fr



Téléalarme 74

Rompres l'isolement et assurer la sécurité à domicile



Qu'est-ce que la Téléalarme ?

La Téléalarme est un système de sécurité destiné aux personnes âgées ou personnes handicapées, qui leur permet de solliciter 7 jours sur 7 et 24h/24, une aide adaptée à toute situation.

En cas de problème (malaise, chute, visite importune...), il suffit de presser le bouton rouge du médaillon ou du bracelet pour être mis en contact avec un écoutant spécialement formé. Celui-ci va identifier la provenance de l'appel et apporter une réponse immédiate et adaptée à la demande en envoyant l'intervenant le plus proche : famille, voisins et si besoin sapeurs-pompiers ou gendarmerie.

Le matériel proposé peut-être adapté à différents types de handicap (détecteurs ultra sensibles, à pédale, au souffle...) ou associé à d'autres périphériques (détecteur de chute, détecteur de fumée, pilulier électronique...).



Créé en 1987 par le Département de la Haute-Savoie, le service de la Téléalarme **couvre tout le département** et offre à **plus de 7 000 abonnés** un service d'aide au soutien à domicile fiable et rapide.

Une organisation efficace

Le dispositif Téléalarme repose sur un réseau de professionnels (sapeurs-pompiers, SAMU, ambulances privées, service de la Téléalarme) étroitement associés pour une efficacité et une réactivité optimales. La Haute-Savoie est l'un des rares départements où existe une telle collaboration.



Une équipe de terrain

■ Les services territoriaux gérontologie et handicap

- Évaluation des besoins
- Constitution du réseau d'intervenants
- Établissement du dossier

■ Le service de la Téléalarme

- Installation à domicile
- Gestion des appels
- Évaluation de l'urgence
- Écoute sociale

Des services de secours

■ Les pompiers

- Assistance
- Organisation des secours
- Intervention en cas d'absence des intervenants

■ Le SAMU

- Diagnostic
- Conseils médicaux
- Premiers soins

En pratique

Les demandes d'abonnement à la Téléalarme s'effectuent auprès des équipes médico-sociales des services territoriaux de la Direction de la Gérontologie et du Handicap qui se déplacent à domicile pour évaluer le besoin et établir le dossier. L'installation est ensuite effectuée par les techniciens du service de la Téléalarme sur rendez-vous. Seuls ces agents sont habilités à intervenir.

Un tarif accessible au plus grand nombre

20 €/mois (pas de frais de mise en service)

Prise en charge possible au titre de l'APA, de la PCH, par les mutuelles ou caisses de retraite.